

St-Marcouf : l'île du large au monument historique



L'évènement

Au sein de l'association des Amis de l'île du large, la décision de la commission nationale du 9 mai, qui donne un avis favorable au classement de l'île comme monument historique, est une satisfaction. « **Cela vient équilibrer l'aspect uniquement ornithologique et nous obligera à plus de rigueur** », insiste Christian Dromard, président de l'association.

Ce classement entraîne des avantages. « **Nous bénéficierons d'apports de fonds pour la restauration et nous serons éligibles à des financements d'entreprises et de privés. C'est une reconnaissance de la valeur architecturale.** »

Il y a quelques mois, l'État souhaitait se défaire du site. Les Amis de l'île du Large ont décidé d'être candidats à sa reprise. « **Une lettre a été envoyée dans ce sens au préfet maritime. Nous avons des mécènes prêts à nous aider mais il faut des garanties de longévité dans les travaux. Être propriétaire serait un atout.** » Pour l'heure, la décision de l'État est bloquée. L'administration des phares et balises ayant constitué un dossier d'inutilité public, ce dernier circule entre les ministères. « **Il est actuellement bloqué au ministère de l'Environnement** », déplore Christian Dromard.

Dix ans de travail

Pour remettre le site en état, vingt ans sont nécessaires. « **Il faut compter 20 millions d'euros pour tous les travaux.** » Une île de 2,5 ha, située à l'est du Cotentin et à 16 km au Nord de

Grandcamp. Depuis 2005, l'association oeuvre. **« Nous y travaillons du 1^{er} août au 31 mars. Le reste du temps, l'île est interdite à cause des nidifications d'oiseaux. Les principaux travaux consistent à restaurer des ouvrages de protection contre la mer. Il reste 60 m de digue à reconstruire »**, poursuit Christian Dromard, qui accueille de nombreux bénévoles. Il n'est pas rare de trouver une vingtaine de personnes chaque semaine en été. **« L'île n'est accessible qu'aux membres de l'association. »**

Depuis 2005, environ 75 000 € ont été investis chaque année dans les travaux. **« Ces sommes sont issues de dons et de subventions des départements de la Manche et du Calvados. Il reste des ouvrages lourds à réaliser. Des entreprises compétentes seront indispensables »**, estime le président.